Image not found or type unknown

Accrochage en sortant d'un stationnement

Par **caroline59**, le **16/10/2018** à **11:37**

Bonjour,

J'ai eu un accrochage en sortant d'un stationnement avec un autre véhicule venant en sens contraire.

Je mets ici un petit schéma pour que ce soit plus clair (je suis le véhicule A).

IMG_5420.JPG

Je recule pour sortir de mon stationnement et m'insérer dans ma voie, je regarde donc sur ma droite pour vérifier que personne n'arrive derrière, et j'entame ma manoeuvre.
En revanche, une voiture venant en sens inverse tourne vers la gauche pour se stationner, et nous nous percutons (pare choc arrière gauche pour moi et portière conducteur pour elle).
Suis-je en tord à 100% du fait que je reculais ?
Puis-je mettre en avant le fait que, traversant la chaussée, elle m'a coupé la route, coupé ma manoeuvre ?
N'aurait-elle pas dû attendre que je finisse ma manoeuvre pour se stationner ?

Je précise que ma voiture n'a rien, en revanche, sa portière est quand même enfoncée...

Merci !!

Par **Visiteur**, le **16/10/2018** à **13:39**

Bonjour,
vous sortez d'un stationnement et en marche arrière ?! 100% pour vos pieds à mon sens !

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés